

**GUY HAARSCHER**

**PHILOSOPHIE  
DES DROITS  
DE L'HOMME**

**TROISIEME EDITION REVUE**

# Table des matières

<b>Introduction. Les droits de l'homme aujourd'hui</b> .....	7
<b>Chapitre I. Détermination provisoire du concept de droits de l'homme</b> .....	11
1. L'état de nature .....	13
2. Le droit naturel .....	14
3. Le contrat social .....	17
4. Le rationalisme .....	19
<b>Chapitre II. La finalité formelle des droits de l'homme: la lutte contre l'arbitraire</b> ..	25
<b>Chapitre III. La finalité substantielle des droits de l'homme</b> .....	35
1. La première génération des droits de l'homme .....	37
2. La deuxième génération des droits de l'homme .....	39
3. La banalisation des droits de l'homme: troisième génération et inflation des revendications .....	41
<b>Chapitre IV. Le vif philosophique du sujet. De Platon au stoïcisme</b> .....	49
1. Les prémices de la philosophie des droits de l'homme dans la pensée grecque .....	50
2. La fin de la Cité: naissance de l'individualisme et de l'universalisme .....	59
<b>Chapitre V. Le vif philosophique du sujet Du christianisme à la crise des fondements</b> .....	67
1. Rôle du christianisme: tensions et ambiguïtés .....	67
2. La Réforme: encore des ambiguïtés .....	72
3. Le droit naturel moderne .....	78
4. La "crise des fondements" des droits de l'homme .....	80
<b>Chapitre VI. Le vif philosophique du sujet. Penser les droits de l'homme</b> .....	103
<b>Chapitre VII. Les droits de l'homme dans la décennie 1990</b>	
<b>Réflexions sur l'Europe post-communiste</b> .....	119
1. Pourquoi ce consensus? .....	119
2. Le paladin imaginaire des droits de l'homme .....	121
3. Hédonisme, machiavélisme et dressage universaliste .....	124
4. Cette formidable morale de l'abstraction: Dieu et/ou la Raison .....	126
5. Rationalisme désenchanté .....	127
6. Tant que cela dure... ..	130
7. "Condamnés" à la raison instrumentale .....	131
8. La chute du communisme: le piège de la "glasnost" et de la "perestroïka" .....	132
9. Les intellectuels et l'indifférence de l'univers .....	136

**Annexes** ..... 141

- La Constitution de 1791 ..... 141
- Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 ..... 141
- Déclaration universelle des droits de l'homme ..... 143
- Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales ..... 147
- Protocole additionnel à la Convention de sauvegarde des droits de l'homme  
et des libertés fondamentales ..... 151
- Protocole n° 4 à la Convention de sauvegarde des droits de l'homme  
et des libertés fondamentales ..... 152
- Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ..... 152
- Pacte international relatif aux droits civils et politiques ..... 157

## Introduction

### Les droits de l'homme aujourd'hui

Moscou, Varsovie, Berlin, Prague, Budapest, Bucarest, Sofia, Tirana. Partout à l'Est, le communisme se meurt. Dans certains endroits, la génération des dissidents est au pouvoir (Tchécoslovaquie); dans d'autres, le Parti tente de se maintenir en accompagnant, plus ou moins adroitement, le changement (U.R.S.S., Roumanie, Bulgarie); ailleurs, une libéralisation déjà partiellement entamée s'accomplit (Hongrie); en certains endroits, les tenants des vieilles idéologies conservatrices essaient de se réappropriier le pouvoir, désormais culturellement vacant (Pologne); l'ex-R.D.A. s'est vue absorbée en moins d'un an par l'Allemagne de l'Ouest. Et tout bouge à Tirana. Quoi qu'il en soit de ces processus au futur incertain, les droits de l'homme ont réalisé aujourd'hui une percée aux conséquences incalculables. Or cette victoire, très partielle, paraît fragile: le destin de l'Europe de l'Est est semble-t-il rien moins qu'accompli. C'est une raison essentielle pour ne pas aborder la question des droits de l'homme avec naïveté: il est impératif qu'ils conservent leur puissance critique à un moment où ils sont devenus tellement "évidents" pour tout le monde que leur banalisation risque d'en corrompre les vertus essentielles. Le présent livre devrait servir d'introduction à une élucidation des tenants et aboutissants d'une idée appelée aujourd'hui, dit-on, à un avenir incomparable.

La question des droits de l'homme est omniprésente: partout, en toutes occasions, on les invoque; ils représentent, de façon confuse, une aspiration à la liberté que l'on identifie avec l'idéal démocratique, voire avec la "civilisation" en tant que telle. Des organisations telles qu'*Amnesty International*, par le combat courageux qu'elles mènent au jour le jour, empêchent peut-être que la crise des grandes idéologies ne débouche sur le nihilisme

pur et simple: elles témoignent de ce qu'il subsiste au moins une valeur révolutionnaire, celle qu'incarne la notion vague de "droits de l'homme".

Mais si tout cela semble incontestable, il n'en reste pas moins que les bases intellectuelles du combat en faveur des droits de l'homme sont aujourd'hui peu élaborées; certes, on en parle, on en débat, on les invoque, parfois à tort et à travers, on les utilise pour faire valoir des causes qui, souvent, les salissent, les dégradent<sup>1</sup>. Il y a une bonne dizaine d'années, la "nouvelle philosophie", phénomène ambigu s'il en est, a permis à un certain nombre d'intellectuels francophones de recentrer leur action – parfois au prix d'un *aggiornamento* radical – autour des droits de l'homme, les plaçant ainsi aux avant-postes de la lutte idéologique contre le "marxisme", contre la complaisance à l'égard des dictatures dites "de gauche" (dont on sait par ailleurs l'extraordinaire rapidité avec laquelle elles se sont effondrées en Europe de l'Est à la fin de l'année 1989). Mais on s'est vite aperçu de ce qu'il n'y avait, dans un tel courant, ni grande nouveauté, ni profonde philosophie: les Anglo-Saxons ont dû sourire en voyant les Français traduire, plus de trente ans après la parution de l'édition originale, *The open society and its enemies*, de Popper<sup>2</sup>; de vieux débats, occultés par un quart de siècle d'hégémonie "marxiste", refaisaient surface, sous des apparences de nouveauté: en fait, la question des limitations du pouvoir étatique – bref, on le verra, le cœur même de la problématique des droits de l'homme – avait constitué un courant majeur de la philosophie politique depuis trois siècles; simplement, la naïveté et, il faut le dire, le "provincialisme" français, faisaient prendre pour neuf ce qui avait seulement été enfoui sous des tonnes de discours idéologique, ou plus banalement chassé des mémoires par le prosaïsme du discours pragmatique et utilitariste quotidien. Et puis, à la fin des années quatre-vingt, le communisme s'est soudain effondré: à peine convertie à l'anti-totalitarisme (et, corrélativement, au marché – c'est-à-dire, aujourd'hui, au capitalisme), la gauche se voyait privée d'adversaire; mais la chute des dictatures rouges ne signifie pas *ipso facto* la victoire des droits de l'homme, comme une simple observation des nationalismes et fanatismes montants à l'Est suffit à nous en convaincre. D'où, selon moi, la nécessité, aujourd'hui plus que jamais, d'un ouvrage tel que celui-ci.

On a mille fois souligné le fait que tous les livres publiés font illusion: on lit très peu; et, en particulier, un nombre très réduit d'intellectuels connaissent la substance des Constitutions, Déclarations de droits, textes théoriques dans lesquels se noue la thématique des droits de l'homme. Nous verrons que ce qu'il faut bien appeler un manque de culture civique ou politique peut avoir des conséquences redoutables: l'une des justifications du présent ouvrage réside précisément en ceci que le combat pour les droits de l'homme est sûrement trop sérieux, trop urgent aussi, pour être aban-

donné soit à la récupération politicienne (quelle qu'elle soit), soit à la naïveté bon teint des grandes proclamations humanistes, inefficaces par excès de généralité et inflation de grands sentiments.

## NOTES

<sup>1</sup> Je pense au système "deux poids deux mesures" consistant à dénoncer les violations des droits de l'homme dans l'autre "camp", et à bien se garder de faire de même dans le sien. Ainsi se trouvaient il y a peu renvoyés l'un à l'autre, comme en un éternel et stérile jeu de miroirs, ceux qui stigmatisaient par exemple le Chili du général Pinochet (tout en conservant une certaine complaisance vis-à-vis de l'empire soviétique et de ses "annexes") et ceux qu'à l'inverse l'anti-communisme de principe aveuglait dans leur vigilance à l'égard des dictatures soutenues par l'Occident. Le Chili est depuis redevenu démocratique, et l'empire soviétique s'est écroulé. Mais il reste que le fait de réfléchir philosophiquement sur les droits de l'homme consiste à prendre d'emblée ses distances par rapport à de tels réflexes idéologiques. Il s'agit, à titre de point de départ, d'affirmer l'exigence d'une discipline élémentaire, d'une "déontologie" de la pensée.

<sup>2</sup> L'édition originale date de 1945, la traduction française de 1979.